



*Laroche-Saint-Cydroine*

Bulletin N° 1 - Octobre 2020

# Le Larochois

Bulletin Municipal de la ville de Laroche Saint Cydroine



Nouvelle équipe dirigeante de Laroche St Cydroine : (de gauche à droite)

Audrey GERARD (1<sup>ère</sup> adjointe), Marie Jeanne BILLIET (Maire), Bernard ESNAULT (2<sup>ème</sup> adjoint), Virginie LANDRIER (3<sup>ème</sup> adjointe)

[mairie.laroche@wanadoo.fr](mailto:mairie.laroche@wanadoo.fr)

Tél : 03.86.80.16.71

Site internet : [www.laroche-saint-cydroine.a3w.fr](http://www.laroche-saint-cydroine.a3w.fr)

## INTRODUCTION A L'INVESTITURE DE Mme LE MAIRE, Marie-Jeanne BILLIET :

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et un moment singulier surtout dans le contexte actuel dû au Covid 19 et à ses diverses contraintes.

C'est d'abord une émotion personnelle. Maire, c'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète et des réalisations qui se voient et se touchent.

Au moment où le discrédit touche l'ensemble de la classe politique, les Français restent très attachés à la relation personnelle avec le Maire. C'est, je crois, l'un des piliers qui subsiste dans notre pacte républicain et cette écharpe tricolore qui vient de m'être remise en est l'incarnation.

L'émotion que je ressens est aussi une émotion collective. Je veux m'adresser ici à l'ensemble de l'équipe qui se trouve autour de cette table et qui a suivi « la vieille avec ses cannes, accompagnée de son bédouin ». Je veux leur rendre hommage pour la campagne qu'ils ont menée sans compter leur temps ni leur énergie, en particulier, M Esnault, Bernard, qui vient de me passer le flambeau.

Nous avons partagé beaucoup d'émotions, de joies, parfois de difficultés surtout dans les dernières semaines. Aujourd'hui, j'ai l'impression d'assez bien les connaître. C'est pourquoi je peux vous dire (mais vous n'êtes pas obligés de me croire, vous allez le découvrir) que c'est une équipe qui a montré sa solidité, son engagement, et qui aujourd'hui a hâte de mettre ses compétences, son énergie collective, au service de la commune. Vous pouvez avoir confiance. L'équipe qui est aujourd'hui autour de la table est nouvelle, nous avons beaucoup à apprendre, mais vous pouvez être certain de la compétence et du dévouement de ceux qui vont dorénavant vous servir.

Pour moi, en les regardant aujourd'hui ce sont des visages amis, ce sont les mêmes visages et pourtant quelque chose a changé. Nous avons d'autres habits. Nous sommes responsables de la direction que prendra cette ville. C'est une responsabilité exaltante et lourde qui impose une certaine humilité. Nous nous inscrivons dans une continuité. On dit « apporter sa pierre » et une ville c'est une construction : nous allons apporter nos pierres à l'édifice, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous.

Nous n'allons pas faire table rase du passé, nous allons reconstruire ce que d'autres ont défait, pas pour le plaisir de refaire mais pour améliorer le quotidien de chacun.

A mes concurrents de l'élection, je voudrais dire comme je l'avais fait le soir de l'élection, que la démocratie c'est le débat. Ils ont un rôle à jouer dans cette équipe municipale. J'y veillerai particulièrement. Leur libre expression sera naturellement garantie, et je peux leur assurer que je serai toujours attentive à leurs remarques, à leurs propositions, et à leurs critiques – même si je ne peux pas leur promettre de toujours suivre leurs avis.

Et je voudrais par ailleurs adresser un message particulier aux employés municipaux. Le principe de notre administration, c'est la continuité républicaine. Je sais que je pourrai compter sur le dévouement des agents municipaux, sur leur professionnalisme et sur leur expérience. Avec toute mon équipe municipale, nous sommes heureux et fiers de pouvoir travailler bientôt avec leur concours, à leurs côtés, dans le respect des prérogatives et des compétences de chacun en mettant en valeur leur travail quotidien. Sans eux, rien ne se fait. Ils font partie de l'équipe et servent au mieux les administrés sous le feu des critiques acerbes de certains.

Pour cette fois, notre victoire a été nette : 60.80% des voix dans une élection difficile face aux conditions sanitaires imposées et qui n'ont pas permis à tous de s'exprimer.

Je voudrais remercier de tout cœur les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Ce mandat démocratique incontestable nous encourage évidemment à nous mettre au travail très vite et très fort.

Je voudrais dire à ceux qui ont voté pour une autre liste qu'aujourd'hui, je suis le Maire de tous les larochoises et larochois et que je suis au service de tous.

Mais l'importance de l'écart est surtout le signe, je crois, d'une profonde attente de changement. C'est ce que nous avons entendu tout au long de la campagne : « Il faut que ça change, il faut du changement ». Et je crois pouvoir dire que, par notre énergie, par notre présence, par notre projet, nous avons réussi à incarner ce désir de changement

Bien sûr, nous le serons d'abord en respectant nos engagements.

Nous en avons pris trois, collectivement, au début de cette campagne.

Premier engagement : être toujours disponibles et à votre écoute. Je le serai bien sûr, comme je m’y suis engagée. Aujourd’hui, nous avons élu 3 adjoints. Chacun de ces adjoints sera disponible pour vous recevoir et répondre à vos courriers ou vos courriels, concernant son champ de compétence. A tous, je dis : il n’y a pas de mandat municipal sans proximité. La première attente de ceux qui nous ont fait confiance c’est de ne pas nous voir disparaître le lendemain de l’élection.... Même si le travail va nous accaparer, nous devons toujours rester au contact des larochois.

Deuxième engagement : consulter les habitants sur les décisions qui les concernent.

Troisième engagement : gérer avec rigueur les finances publiques et j’y suis particulièrement attachée. L’argent que nous dépensons, c’est votre argent, c’est le produit de vos impôts. Nous ne devons jamais l’oublier et cela signifie que la culture de l’économie, de la rationalisation des dépenses doit être très vite partagée par l’ensemble de l’équipe municipale. J’ajoute que cette question va immédiatement se poser car au moment où je vous parle, nous avons moins d’un mois pour préparer et voter le budget. C’est-à-dire que le travail est devant nous. Au cas où vous auriez l’inquiétude que vos élus prennent quelques vacances après cette élection, je tiens à vous dire que ce risque est entièrement levé.

A ces trois engagements, je veux ajouter la mention de ce que seront les domaines prioritaires au cours de ce mandat et de cette première année.

Je serai le maire de l’amélioration des conditions de circulation et de stationnement à Laroche car il y a des difficultés dans ce domaine.

Je serai le maire de l’embellissement de la ville pour retrouver le plaisir d’une ville agréable et fleurie.

Je serai le maire de la sécurité en renforçant les relations gendarmerie et ville pour un rôle de prévention et de surveillance accrue.

Je serai le maire de la solidarité et du vivre ensemble à travers la vie associative. Les associations de Laroche sont sa première richesse. Les responsables associatifs et les bénévoles sont à l’œuvre tous les jours pour apporter leurs compétences et leur passion au développement de la solidarité, de la culture, du sport. Je m’engage non seulement à les soutenir, mais aussi à les consulter afin que la politique municipale vienne toujours en appui du travail qu’ils réalisent.

J’adresserai mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer à mes côtés, les responsabilités municipales. La mairie, c’est le visage de la République dans une ville. C’est le lieu où flotte son drapeau et où s’inscrit sa devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Chacun d’entre nous est, à partir de ce jour, un représentant de notre bien commun le plus précieux, cette République, avec ses lois et ses valeurs fondamentales. C’est une belle et grande responsabilité. N’oublions jamais que nous avons été élus pour servir, et nous serons dignes de la confiance qu’ont placée en nous les électeurs larochois.

Mme Marie Jeanne BILLIET

\*\*\*\*\*

**COVID 19 : RAPPEL DES GESTES BARRIERES.**

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les commissions municipales larochoises ont été votées le 26 Juin 2020 à la salle polyvalente.

Ces commissions ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Chaque élu y discute des problèmes rencontrés par les larochois et propose des solutions qui seront soumises lors du conseil municipal.

A Laroche, il y a 6 commissions majeures constituées de 5 à 6 élus.

- La commission des finances suit les affaires financières de la commune. Rôle majeur dans la préparation du budget, la commission des finances permet au maire de présenter au conseil municipal un budget qui traduit les orientations de la commune, veille à garantir une gestion financière saine et réaliste. Pour la première année, c'est le conseil municipal au complet qui y participe.
- La commission d'urbanisme, travaux et environnement a entre autre pour rôle de suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune, d'y examiner et préparer les travaux et donner un avis qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal.
- La commission affaires scolaires et périscolaires est chargée de la gestion des dossiers inhérents à notre école communale, en collaboration avec l'association des parents d'élèves.
- La commission associations et animations, culture, sports et loisirs est chargée d'animer le village, de fédérer les habitants, les associations, les partenaires de la commune autour de projets afin de créer des événements pour les habitants de Laroche-Saint-Cydroine.
- La commission ressources humaines et administration générale gère et développe les actions en direction du personnel de la mairie pour une plus grande performance de l'organisation.
- La commission en communications a pour rôle d'organiser et concevoir la communication numérique, organiser le recueil des articles destinés à être publiés dans le bulletin municipal, en assurer la mise en forme et la diffusion.

Carole ROY

### TÂCHES DES ELUS DANS LES COMMISSIONS

LE MAIRE ET SES ADJOINTS : le Maire est président de droit.

Mme BILLIET Marie-Jeanne - Maire - Présidente du service eau - Présidente du CCAS

Mme GERARD Audrey  
1<sup>ère</sup> adjointe - Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

M ESNAULT Bernard  
2<sup>ème</sup> adjoint - Délégué à l'urbanisme - Délégué aux affaires culturelles et sportives

Mme LANDRIER Virginie  
3<sup>ème</sup> adjointe - Vice-présidente du CCAS - Déléguée aux affaires sociales

#### PERMANENCE DES ELUS EN MAIRIE

Mme BILLIET Marie-Jeanne : les mardis de 14H00 à 17H30 sur rendez-vous

Mme GERARD Audrey : les mercredis de 10H00 à 12H00 sur rendez-vous

M ESNAULT Bernard : les mardis de 10H00 à 12H00 si urgence le vendredi entre 10H00 et 12H00

Mme LANDRIER Virginie : les mercredis de 9H00 à 11H30 sur rendez-vous

#### CONSTITUTION DES COMMISSIONS :

##### Commissions communales :

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

**Aux finances :** pour l'année 2020, l'ensemble du conseil municipal.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 : Mme LANDRIER (vice-présidente), Mmes BERTRAND, ROY,  
MM COUILLARD, COLL

**A l'urbanisme, travaux et environnement :** M ESNAULT (vice-président), Mmes LANDRIER, ROY,  
MM COUILLARD, DEFAIX, CELDRAN-RUIZ

**Aux affaires scolaires et périscolaires :** Mme GERARD (vice-présidente), Mmes ROY, DURAND, ARFEUX,  
M ESNAULT

**Aux associations et animations :** M ESNAULT (vice-président), MM MATRAY, DEFAIX, FAGUAIS,  
Mme ARFEUX

**Aux ressources humaines :** Mme LANDRIER (vice- présidente), Mmes BERTRAND, DURAND, MM COUILLARD,  
CELDAN-RUIZ

**A la communication :** M MATRAY (vice-président), M COLL, Mmes ROY, DURAND

**A la commission d'ouverture des plis des marchés publics :**

Titulaires : MM ESNAULT, COUILLARD, COLL - Suppléants : Mme ROY, MM VENET, CELDRAN-RUIZ

##### Commissions extérieures :

**Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne :**  
Titulaire : M ESNAULT - Suppléant : M MATRAY

**Comité National d'action Sociale (collège des élus) :**  
Titulaire : Mme BILLIET - Suppléante : Mme LANDRIER

**Syndicat mixte Fourrière du Sénonais :**  
Titulaire : Mme BERTRAND - Suppléante Mme ARFEUX

**GIP e-bourgogne :**  
Titulaire : Mme BILLIET - Suppléante : Mme GERARD

# URBANISME 2020 / 2021

Hier le POS, aujourd'hui le RNU, demain le PLU. \*

Bien que les règlements évoluent, que le zonage subisse des changements, les principes de l'urbanisme demeurent et les démarches à entreprendre sont constantes.

Une règle impérative : toute construction nouvelle, transformation ou aménagement, toute modification de la surface habitable, toute modification de l'aspect extérieur, nécessitent la constitution d'un dossier de PC (Permis de Construire) ou DP (Déclaration Préalable).

Cela concerne précisément outre les constructions nouvelles, les extensions, les changements d'affectation de locaux, les aménagements de combles et pose de Vélux, les changements d'hubriserie (portes, fenêtres et volets) les ravalements de façades et réfections de toiture, les abris de jardin, les éoliennes et pylônes de plus de 12 m de haut, les piscines enterrées, les châssis et serres, les murs, clôtures et portails ou portillons, stationnement de caravane d'une durée supérieure à 3 mois, etc.

Sont exemptés de dépôt de dossier toute réfection **rigoureusement identique** et les extensions ou constructions d'une superficie inférieure à 5 m<sup>2</sup>.

En cas de doute sur la nécessité de constituer un dossier, adressez-vous en mairie, plutôt que d'entreprendre des travaux sans connaître les prescriptions qui pourraient vous être imposées.

Les dossiers doivent être déposés en mairie ; la date indiquée sur le récépissé qui vous sera délivré est celle du départ du délai de réponse à votre demande. Un délai supplémentaire pourra vous être indiqué en cas de dossier incomplet ou de service particulier à consulter (incendie, bâtiments de France par exemple).

Une fois l'autorisation accordée le Maire vous établira le document indiquant toutes les prescriptions à respecter. Ce document sera affiché en mairie, il vous sera remis et sera également adressé aux services chargés du contrôle de légalité et de la fiscalité.

Vous devrez afficher ce document de façon visible sur les lieux de l'opération projetée. La date d'affichage est celle du démarrage du délai de recours (2 mois). Il faut attendre la fin de ce délai pour entamer lesdits travaux. Sinon en cas de demande de retrait de l'autorisation délivrée vous pourriez être amenés à remettre les lieux en état d'origine. Un retrait peut être imposé par l'administration dans le cas de délivrance d'un permis ou d'une DP ne répondant pas aux règlements en vigueur.

Au démarrage des travaux vous devez déposer en mairie le document Cerfa d'ouverture de chantier. A l'issue desdits travaux vous devez de même déposer en mairie le Cerfa d'achèvement des travaux.

En cas de doute, surtout informez-vous, les services de la mairie sont là pour vous renseigner.

\*POS = Plan d'Occupation des Sols - RNU = Règlement National d'Urbanisme - PLU = Plan Local d'Urbanisme.

Laroche-Saint-Cydroine, septembre 2020

Bernard ESNAULT - Adjoint délégué à l'urbanisme

\*\*\*\*\*

## ETAT CIVIL :

### En 2019 :

14 naissances hors commune,  
5 décès sur la commune,  
8 décès hors commune,  
1 mariage.

### Depuis janvier 2020 :

5 naissances hors commune,  
2 décès sur la commune,  
6 décès hors commune,  
1 mariage prévu en septembre,

\*\*\*\*\*

## DIVERS RAPPELS CIVIQUES COMMUNAUX :

### **STOP aux déjections canines.**

Elles ne sont pas agréables à voir ni à sentir, encore moins à les retrouver sous nos chaussures... ! Je veux, bien entendu parler des déjections canines laissées sur les trottoirs de notre beau village.

Rappel est fait que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal (amendable).

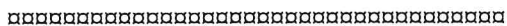
\$

### **ENTRETIEN DES TROTTOIRS :**

Même si le trottoir devant votre habitation ne vous appartient pas, vous devez quand même vous assurer que ce passage public puisse être utilisé sans encombre.

L'entretien est obligatoire sur 1 mètre ou jusqu'au caniveau et il comprend : le déneigement ou le dégagement du

verglas, le désherbage, le nettoyage des feuilles et des déchets, l'épandage du sel ou du sable pour éviter la neige et le verglas.



### NUISANCES SONORES :

Nous savons tous qu'il est interdit de faire du bruit la nuit, mais faire du bruit le jour peut également être puni par la loi.

Voici les heures pendant lesquelles vous pouvez réaliser vos travaux :

- En semaine : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Nathalie Durand



### INFOS PRATIQUES :

#### Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30  
Mardi : de 9h00 à 12h30 fermé l'après-midi  
Mercredi : fermé  
Jeudi : de 9h00 à 12h30 fermé l'après-midi  
Vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30

#### Horaires de l'agence postale. (03.86.56.29.92)

de 8h15 à 13h00  
de 8h15 à 12h30  
fermé  
de 8h15 à 12h30  
de 8h15 à 12h30

#### RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LA LEVEE DES SACS JAUNES :

#### TRI SELECTIF - les sacs jaunes : contenu.

Sur la commune de Laroche-Saint-Cydroine, la collecte en porte à porte des sacs jaunes à lieu une fois tous les quinze jours. Les sacs jaunes vous sont remis gratuitement en mairie.  
Les sacs jaunes sont à déposer la veille du ramassage.

**ATTENTION** : si vous faites des erreurs de tri dans vos sacs jaunes ils ne seront pas collectés.

Si un autocollant « refus de collecte » a été apposé sur votre sac par les agents de la CCAM, c'est qu'ils y ont constaté la présence de déchets non recyclables ou destinés à la déchetterie, en particulier le polystyrène. La nature du déchet indésirable est directement annotée sur l'autocollant. Votre sac sera collecté lors de la prochaine tournée dans la mesure où son contenu sera conforme.

#### JE DEPOSE DANS MON SAC JAUNE :

##### Le plastique :

Flacons : pompe à savon, shampoing, gel douche, produits ménagers, ketchup, mayonnaise, miel...bien vidés.  
Bouteilles (+ bouchons) de lait, d'huile, d'eau, de jus, de soda, de vinaigre.

##### Les emballages en métal (sauf produits dangereux) :

Boîtes de conserve, de cirage, cannettes, couvercles, produits d'entretien, d'hygiène.

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. Mettre vos emballages en vrac dans le sac sans les emboîter.

##### Les cartons et briques alimentaires :

Boîtes, cartonnettes, briques alimentaires, briques de lait, de soupe, pots de yaourt, boîtes de gâteaux, de céréales, boîtes de lessive, rouleaux de papier essuie-tout, même salis mais bien vidés.

Les grands cartons sont à apporter pliés à la déchetterie.

##### Les papiers :

Cahiers (avec ou sans spirale), livres, prospectus, magazines, journaux, enveloppes (avec ou sans fenêtre et toutes les tailles), catalogues, annuaires... sans leur emballage.

Les papiers spéciaux vont à la poubelle (papier-peint, photos)

##### Dans les PAV (points d'apport volontaire)

Bouteilles en verre, bocaux et pots en verre.

Nathalie DURAND

#### Appel à tous les larochoises et larochois :

Si vous connaissez une personne qui a un passe-temps ou une passion pour un thème particulier (la peinture, la sculpture, le modélisme, la tapisserie, la pâtisserie, la botanique, la brocante etc ...), nous souhaiterions la mettre en valeur dans ce « Larochois », de façon à faire connaître de toutes et tous, ses talents.  
Nous avons toutes et tous une passion, et des artistes se cachent parmi nous.  
Merci pour votre participation à faire connaître ces passionnés, en vous adressant directement à la Mairie, ou en envoyant un courrier ou un mail. Merci d'avance.

Commission de Communication

Ce bulletin est ouvert à toutes et tous. Si vous souhaitez nous faire part d'un problème près de chez-vous, d'une demande particulière, merci de nous faire parvenir votre courrier sur papier libre à la mairie de Laroche, ou sur l'adresse mail [mairie.laroche@wanadoo.fr](mailto:mairie.laroche@wanadoo.fr) . Exprimez-vous !  
Une réponse de la mairie vous parviendra dès l'analyse de votre courrier fait.  
Tout courrier déraisonnable, grossier ou diffamant ne sera pas pris en compte.

Commission de Communication

#### MESSAGE ET INVITATION.

L'année scolaire 2019/2020 étant terminée, nous demandons à tous les étudiants (es) qui ont obtenu leur C.A.P., brevet, BAC, BTS etc... dans n'importe quel domaine, à se faire connaître en mairie.  
Nous aimerions leur adresser officiellement toutes nos félicitations en les réunissant toutes et tous, dans un esprit de convivialité.  
Toutes nos félicitations aux heureux lauréats !

Commission de Communication

#### COMPTE RENDU DES AFFAIRES SCOLAIRES :

##### Rentrée scolaire 2020 / 2021

##### Ecole :

Mardi 1<sup>er</sup> septembre a eu lieu la rentrée à l'école de Laroche St Cydroine.

87 élèves sont répartis dans les 4 classes : 22 PS/MS avec M. LAURENT (directeur) et Mme VIOLLEAU le mardi, 23 GS/CP avec Mme MOKEDDEM, 22 CE1/CE2 avec Mme DROUET et 20 CM1/CM2 avec Mme CHIESA.

Comme le souhaitait la majorité des parents d'élèves, et pour suivre les avis du Conseil d'École et du Conseil Municipal, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) a accepté la demande de modification de l'organisation du temps scolaire. C'est donc un retour à la semaine de 4 jours à partir de cette rentrée.

##### Périscolaire

Tiffany, Océane, Delphine et Françoise accueillent les enfants et leur proposent des animations le matin à partir de 7h30, pendant la pause méridienne et dès la sortie de l'école jusqu'à 17h45.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année scolaire.

Audrey GERARD

---



## REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2 SAISON 2019/2020 :



Des dictionnaires récompensant les élèves de CM2, pour l'année 2019/2020, ont été remis le 1<sup>er</sup> juillet par Mme Billiet, M Esnault, Mme Gérard, en présence de Mme Amandine CHIESA professeur des CM2, et Mme Barbara (AVS).

Les heureux lauréats sont : Antoine et Marine BARBE, Matéo CHANUT, Noah FONTAINE, Emma GALLIFET, Diogo GODINHO, Jovan HURSTEL, Alyson OLYMPIO, Cloé OUSSALEM, Paco RIBAS, Lily CHAMOIX, Léa GUILLERM et Lucie THELLIER.

Ont également reçu un livret de jeux pour leur participation à l'activité « scrabble » : Mathis GOUMY, Ugo et Cloé OUSSALEM, Mathéo CHANUT, Paco RIBAS, Antoine et Marine BARBE.

Nous leur adressons toutes nos félicitations pour la défense de la langue française.

## REPORTAGE :

*Nous souhaiterions vous faire connaître les restaurateurs, commerçants et artisans de notre commune.*

*Pour les premiers, connus de « bouche à oreille » pour leurs menus du terroir ou d'ailleurs, pour les commerçants, connus pour leurs activités et leurs produits proposés dans leurs magasins, pour les artisans souvent connus pour les voir passer avec leurs fourgons ou camionnettes, connus également pour la qualité de leurs travaux quotidiens (toiture, maçonnerie, plomberie, coiffure, mécanique etc...) mais inconnus de l'intérieur.*

*Qui sont-ils et que font-ils exactement ?*

*Les reportages que nous vous proposerons chaque trimestre pénétreront dans les coulisses de leurs commerces, et leurs activités pour les artisans. Chaque trimestre un commerçant, un restaurateur ou un artisan différent vous sera présenté.*

Pour ce premier « Larochois », nous allons faire connaissance avec « Le Riad de Marrakech ».

Ce restaurant existe depuis peu à Laroche St Cydroine, (ouvert le 16 août 2018) et propose divers plats du Maroc, tels que couscous, tajines, méchouis et bien d'autres choses, sans parler des pâtisseries orientales à déguster sur place ou à emporter.

Le gérant, M IBARIKEN, âgé de 44 ans, tient ce restaurant avec son épouse (au service) et deux autres personnes qui sont à la cuisine. M Ibariken est à la fois au service et à la cuisine suivant la demande.

Il reçoit la viande d'origine française en gros, et pour le reste, il s'approvisionne chez un professionnel à Auxerre. Toute la cuisine est faite sur place.

Ce restaurant pouvait accueillir 60 couverts avant le confinement, mais aujourd'hui, la clientèle a beaucoup diminué, entre 30 à 40 couverts selon les jours actuellement. M Ibariken a perdu 50 % de sa clientèle à cause du COVID.

La clientèle est plus nombreuse le midi en semaine, et les vendredis et samedis soirs.

Le dimanche, c'est plutôt à midi.

Toute la décoration du restaurant vient directement du Maroc.



**LE PLUS :** Ce restaurant a la possibilité de « privatiser » une partie de l'établissement pour des évènements particuliers. Prenez contact au 03.86.63.68.34

Nous remercions M Ibariken pour son accueil, et lui souhaitons tous nos vœux de réussite pour les jours à venir.

Jean MATRAY

@@



## ALERTE CAMBRIOLAGES



**ATTENTION : recrudescence des cambriolages depuis début septembre.**

Nous vous rappelons quelques obligations simples : Ne pas laisser les portes et fenêtres ouvertes ou entrebâillées pendant votre absence, ou même en votre présence, de même que pour vos véhicules. Il suffit de peu de temps pour que les problèmes arrivent.

**VIGILANCE CITOYENNE :** si vous voyez « roder » des personnes inconnues, en voiture ou à pied, si vous entendez des bruits anormaux chez vous ou dans votre voisinage (de nuit comme de jour), si vous entendez votre chien, ou celui de votre voisin aboyer anormalement, prévenez la gendarmerie au **03.86.80.11.17** ou le **17**.

**N'APPELEZ QUE SI VOUS ÊTES DANS LE DOUTE ABSOLU.  
NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS DES CITOYENS VIGILANTS.**

### NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

#### MESSAGE IMPORTANT :

Mme ROLLET, présidente de l'association chorale « ARPEGE », vous informe que la reprise des cours de chant n'aura pas lieu, et le concert annuel est annulé en raison du COVID 19. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Mme ROLLET au 03.86.47.82.12



### LES CRAPAHUTEURS REPRENENT LA RANDONNEE

Après avoir dû cesser toute activité le 17 mars suite à la pandémie de coronavirus, les crapahuteurs sont repartis de bon pied sur les chemins de randonnées le lundi 7 septembre 2020.

Saison très morose : sorties en bus, repas champêtre, randonnée du lundi de pâques, tout cela a dû être reporté en 2021.

Ce n'est pas l'absence des activités en elle-même qui a inquiété les responsables de l'association, mais le moral de ses adhérents (surtout les personnes seules) qui ont dû se priver de ce lieu d'échanges, de convivialité et d'amitiés partagées qui représentent pour certains bien plus qu'un RDV sportif.

**Mais le souci était de préserver la santé de tous nos adhérents.**

**Quant à l'association, elle n'a pas été fragilisée.** Elle compte aujourd'hui plus de 225 adhérents. Durant le confinement, le Conseil d'Administration est resté motivé et mobilisé : le suivi administratif et comptable des manifestations annulées ou reportées a été respecté. Les chargés de reconnaissance de circuits ont parcouru vaillamment les chemins durant cet été pour nous fournir encore plus de circuits attractifs en prévision des trimestres à venir.

Ce retour aux activités aura un caractère particulier à cause du COVID 19, mais connaissant très bien nos marcheurs, les gestes barrières ne posent pas de difficultés, car l'ensemble de nos adhérents est respectueux par nature (civilité - contact humain - environnement).

**Le port du masque obligatoire au moment du rassemblement, et à l'arrivée, barrière de distanciation durant la randonnée, limitation du nombre de personnes par catégories au moment du départ.**

L'association respectera et modifiera toutes ces applications en fonction de l'évolution de la pandémie durant les semaines ou les mois à venir.

Christiane POURTY

\*\*\*\*\*

Association type loi 1901, déclarée en Préfecture de l'Yonne sous le n° 089101 1084 le 14 Février 2002.

Cette association a pour but de :

- ☑ Développer la pratique et le goût de la marche à pied dans la région par le biais de ce sport qui se veut plus convivial que compétitif.
- ☑ Ouverte à tous les âges, cette association regorge de vitalité et propose des randonnées alliant l'effort et la culture en s'intéressant au patrimoine, à l'histoire, la flore et la faune locale.

**Le siège social : 83 rue Pasteur 89400 LAROCHE ST CYDROINE ☎ 03 86 80 44 13**

Possibilité de s'inscrire durant l'année. Le tarif est de : 10 € par personne et par an.

**Adresse de notre site internet :** <http://lescrapahuteurs.pagesperso-orange.fr>

**Horaires d'hiver :** du 1er septembre 2020 au 31 Mai 2021

**Lieu de départ des randonnées :** RDV tous les lundis au parking du Pilon à Laroche à 13h45 pour départ à 14h.

Quatre groupes au départ :

*Groupe Trekkeurs*  
(Vitesse 5 à 6 km/h) Randonnées de plus de 13 km

*Groupe marcheurs*  
(Vitesse 4,5 à 5 km/h) Randonnées de 9 à 15 km  
Suivant la saison

*Groupe promenade :*  
(Vitesse 3 à 4 km/h) Randonnées de 6 à 8 km.

*Groupe Flâneurs :*  
Randonnées de 2 à 4 kms

oo

SKI NAUTIQUE A LAROCHE :

Les 1<sup>er</sup> et 2 août derniers, s'est déroulé le championnat de France de ski nautique, sur le plan d'eau près du stade de football de Laroche St Cydroine, organisé par « l'Association Sports et Loisirs Laroche », dont le président est M Ludovic DINE ([ludo@skinautique-laroche.com](mailto:ludo@skinautique-laroche.com)).



Malgré les craintes et une reprise d'activité tardive liées au COVID, les gens ne sont pas partis très loin en vacances, ce qui nous a permis d'augmenter le nombre de licenciés de près de 15 %, nous attendons la fin de l'année pour faire un bilan chiffré plus détaillé. En effet, il reste quelques beaux week-ends pour profiter du bord de l'eau avant le démontage des installations.

Grace à cette belle saison pour nous, nous envisageons le remplacement du bateau pour la saison prochaine et cherchons des partenaires pour nous aider au financement de ce projet.

Si nous avons dû annuler la sortie pour la fête au port à Migennes et le stage de wakeboard, la compétition des 1<sup>er</sup> et 2 août derniers s'est déroulée dans le respect du protocole sanitaire édicté par notre fédération de tutelle sur 4 disciplines : slalom, figures, sauts et wakeboard, avec de belles performances de l'ensemble des participants pour la partie sportive. Le point d'orgue de la manifestation étant le show nautique toujours aussi spectaculaire pour les visiteurs de tous horizons.

Nous espérons donc pérenniser cette tendance l'an prochain avec la fête au port en juin, le stage de wakeboard début juillet et la compétition qui devrait avoir lieu les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2021.

Arnaud POISSONNIER (vice-président du club)

+++++

#### **DROIT DE PAROLE LISTE D'OPPOSITION :**

Comme Mme Billiet s'y est engagée, nous avons laissé une place à la liste d'opposition dans ce bulletin pour pouvoir s'exprimer.

A l'heure où nous imprimons ce premier « Larochois » nous n'avons reçu aucun message de cette liste. Nos colonnes leur restent ouvertes.

## **FESTIVAL EN OTHE 2020**

**Francœur** : chansons pop à la salle polyvalente de Laroche St Cydroine le dimanche 18 octobre à 18 heures.

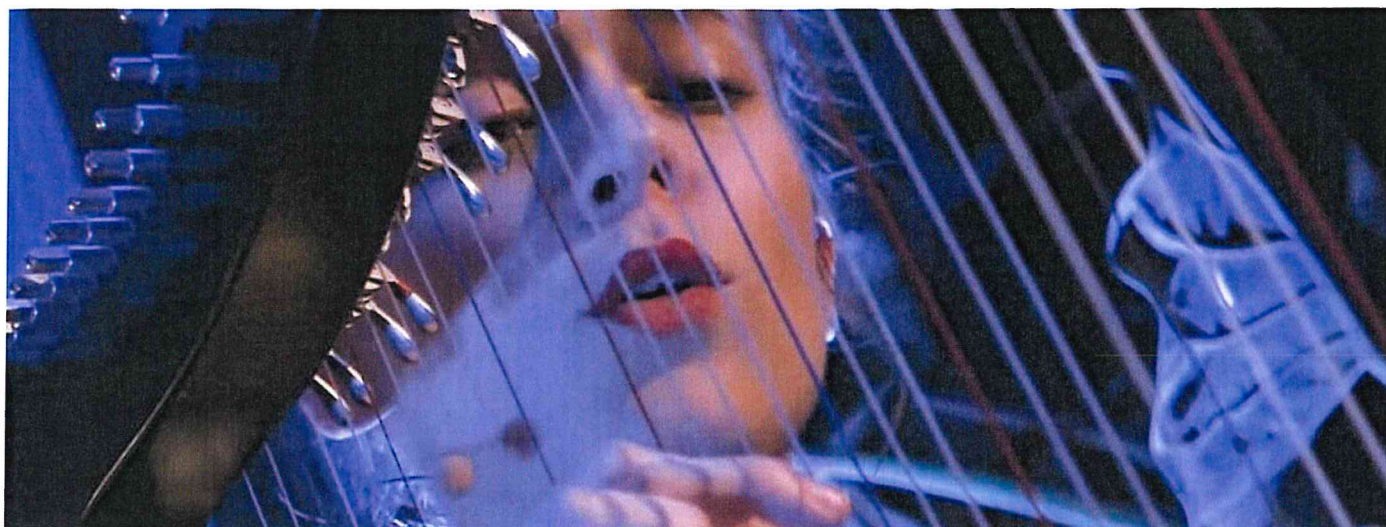
**Francœur** est une petite plume rêveuse, poétique. C'est un voyage initiatique au plus proche du cœur où tout et son contraire se mettent à nu... !

Prix du public **GEORGES MOUSTAKI** et sélection **LES INOUI**S du Printemps de Bourges (16 au 18 septembre 2020) la jeune auxerroise Vanessa Burel, alias **Francœur** est une artiste accomplie aux multiples talents que ce soit avec la voix ou la harpe... son instrument de prédilection.

Accueil à partir de 17 h. Tarif prévente = 8 et 10 € - normal = 12 et 14 € - moins de 22 ans = 5 €  
- moins de 5 ans = gratuit. Réservations sur [www.festivalenothe.net](http://www.festivalenothe.net)

Vous pouvez également vous procurer des places auprès des Offices de Tourismes de St Florentin et Migennes.

---



\*\*\*\*\*

**NATATION AVEC PALMES :**

**Dimanche 4 octobre :** descente de l'Yonne à la nage du pont de Cheny à la halte nautique de Laroche.

Départ à 10 h. Inscriptions le matin même en mairie de Laroche. Remises des récompenses à la salle des fêtes de Laroche à l'issue de la compétition.

Venez nombreux à les soutenir.

« Le Larochois »

Bulletin Municipal d'information de la commune de Laroche Saint Cydroine

Tel : 03.86.80.16.71 – Mail : [mairie.laroche@wanadoo.fr](mailto:mairie.laroche@wanadoo.fr)

Site internet : [www.laroche-saint-cydroine.a3w.fr](http://www.laroche-saint-cydroine.a3w.fr)

Directeur de la publication : M<sup>G</sup> Billiet – rédaction, reportage et mise en page : commission de communication

Imprimé par la Mairie de Laroche-Saint-Cydroine. Mairie de Laroche 2020

La reproduction même partielle de ce bulletin est soumise à autorisation.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE